RAPPORT ANNUEL
2015-2016

Faisons émerger notre détermination !

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LES FINISSANTS DE L'HARRICANA PARMI LES MEILLEURS À L'ÉPREUVE UNIQUE D'ÉCRITURE DU MINISTÈRE (P. 5)

RETRAIT DU PROJET DE LOI N° 86

LES ÉLUS ET LEURS PARTENAIRES ONT DÉFENDU AVEC SUCCÈS LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE (P. 2)

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Faisons émerger notre détermination !

M. Yannick Roy (directeur général) et Mme Annie Quenneville (présidente).

PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉS À ASSURER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES !

À l'Harricana, l'année scolaire 2015-2016 a réellement donné l'occasion de faire émerger la détermination de tous les acteurs de l'éducation. Malgré une année agitée, ayant pour trame de fond des coupes budgétaires (voir page 10), les négociations syndicales, le projet de loi n° 86, les effets de la baisse de clientèle dans certains milieux ruraux et les nouveaux projets en développement, les résultats des élèves se sont maintenus à un bon niveau. Les résultats obtenus aux principaux indicateurs de réussite sont majoritairement satisfaisants, c'est-à-dire qu'ils connaissent une amélioration ou encore se stabilisent près des taux désirés (voir pages 3 à 6). L'indicateur faisant exception est la proportion se situant à 19 % des élèves qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans. Même si ce taux a diminué de 3 % comparativement à la dernière évaluation, il demeure préoccupant considérant la moyenne québécoise.

DES RELATIONS DE TRAVAIL DÉTERMINANTES

Rappelons que la rentrée et l'automne 2015 ont été teintés par la tenue des négociations des conventions collectives nationales. Sur le plan local, les représentants syndicaux comme les représentants patronaux ont exercé leur droit et cela dans un respect mutuel. Pour la CSH, il s'avérait très important de protéger les relations de travail harmonieuses dans ce contexte. Les parties ont négocié les conditions de travail et en sont venues à des ententes de principes à la fin décembre 2015. L'entente finale 2015-2020 a été signée en juin dernier.

DES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DÉTERMINANTES POUR LA SURVIE DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

En décembre 2015, le ministre de l'Éducation a déposé le projet de loi n° 86 abolissant la démocratie scolaire. Les élus scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue se sont mobilisés et ont demandé des appuis à leurs partenaires. Les membres de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) ont préparé leur riposte en janvier et février. L'offensive a été lancée en mars par les Chambres de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda et du centre Abitibi qui se sont positionnés fermement contre le projet de loi. Les élus scolaires ont poursuivi les actions en diffusant une lettre ouverte portant sur les enjeux de la perte de la démocratie scolaire pour la région. Finalement, une délégation d'élus scolaires et municipaux, de présidents de comité de parents et des chambres de commerce se sont joints aux représentants de l'ASCAT pour déposer le mémoire s'opposant à l'abolition de la démocratie scolaire dans le cadre de la Commission de la culture et de l'éducation. En mai 2016, le nouveau ministre de l'Éducation a annoncé le retrait du projet de loi n° 86, une victoire pour la démocratie scolaire.

DES DONNÉES DÉTERMINANTES POUR L'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉCOLES

Dès le mois septembre, le conseil des commissaires a procédé à la formation d'un comité provisoire pour la création de l'école alternative Harricana. De plus, trois rencontres d'information obligatoires aux parents ont été tenues ainsi que des rencontres dédiées aux enseignants intéressés de la CSH. Finalement, avec près d'une cinquantaine d'inscriptions pour cette l'école, la CSH a annoncé en avril l'ouverture de celle-ci pour septembre 2016. Pour sa première année, l'école alternative Harricana a accueilli une classe de maternelle ainsi que deux classes à niveaux multiples.

À la lumière de la clientèle prévisionnelle pour l'année scolaire 2016-2017 et de son plan triennal d'organisation scolaire, le conseil des commissaires a enclenché dès février 2016 un processus de consultation publique, prévu à sa politique de maintien et de fermeture des écoles, pour l'école des Coteaux. Notons que depuis quelques années, la décroissance des effectifs a obligé la commission scolaire à fermer la classe de maternelle et à adopter une organisation scolaire de classes à triple niveau. Les prévisions les plus optimistes pour les cinq prochaines années évaluent la clientèle à moins de 25 élèves.

DES POLITIQUES DÉTERMINANTES POUR UN CLIMAT SAIN ET SÉCURITAIRE

Finalement, le conseil des commissaires a adopté en juillet deux importantes politiques. D'abord, la politique relative à l'utilisation exceptionnelle des mesures contraignantes précise la position de la CSH en ce qui a trait à l'utilisation judicieuse de mesures contraignantes auprès des élèves. En fait, elle vise à restreindre les mesures contraignantes, lesquelles demeurent de dernier recours et priorise l'utilisation de solutions de rechange. Pour se familiariser et mettre en œuvre les obligations de cette politique dans les établissements, une campagne d'information, de la formation pour les membres du personnel par des personnes qualifiées CPI et de l'accompagnement pour les écoles pour l'élaboration d'un protocole ont été réalisés par les services de l'enseignement et des ressources humaines.

Finalement, la CSH s'est dotée d'une politique sur la civilité. En présentant un code de vie et une démarche de résolution d'incivilité, cette nouvelle politique favorise un environnement sain et sécuritaire, empreint de relations humaines respectueuses. Elle vise aussi le maintien d'un bon climat de travail. Une façon de faire connue dans les établissements scolaires qui possèdent déjà des codes de vie pour les élèves et des plans d'action pour contrer la violence et l'intimidation.

ORIENTATION 1 :

L'AUGMENTATION DU TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Faisons émerger notre détermination !

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

BUT UN

AUGMENTATION DU TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 1.1

Augmenter de 6 % le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans d'ici 2018

GRAPHIQUE 1
ÉVOLUTION DU TAUX POUR L'OBJECTIF 1.1 SUR 5 ANS

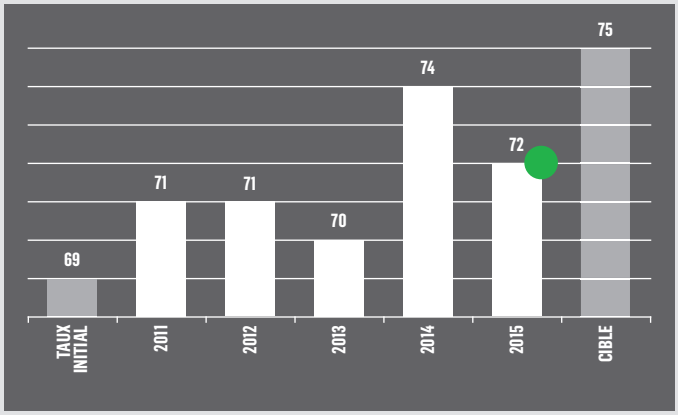

À POURSUIVRE

→ Accompagnement des élèves du secondaire dans le développpement de leur projet de vie en misant sur l'information et l'orientation professionnelle.

→ Analyse de l'offre de services de qualité à travers notre organisation scolaire diversifiée tout en tenant compte des capacités et intérêts de nos garçons et filles.

Finissantes et finissants de la polyvalente de la Forêt, juin 2016.

Finissantes et finissants de l'école secondaire Natagan, juin 2016.

LÉGENDE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- **Satisfaction**
  Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible
- **Sous surveillance**
  Résultat inférieur à la cible
- **Critique**
  Résultat nettement inférieur à la cible

Faisons émerger notre détermination !

OBJECTIF 1.2

Diminuer de 5 % le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes d'ici 2018

Le taux annuel des sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants inscrits en formation générale des jeunes se situe à 15,3 % pour l'année scolaire 2013-2014. Une diminution de 2,6 % comparativement à l'année précédente et le 2e meilleur taux des 5 dernières années. Notons que ce taux s'est élevé à 20 % et plus à la CSH entre 2003 à 2007.

GRAPHIQUE 2 ÉVOLUTION DU TAUX POUR L'OBJECTIF 1.2 SUR 5 ANS

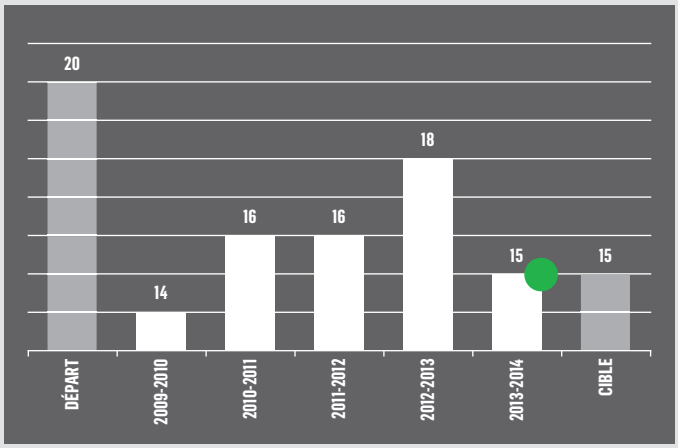

À POURSUIVRE

→ Accompagnement des élèves et de leurs parents pour faciliter la transition du primaire au secondaire dans le cas d'élèves à risque et assurer un suivi et un accompagnement individualisé auprès des élèves du secondaire qui possèdent des cheminements scolaires différenciés.

→ Analyse du décrochage des filles.

→ Relance des décrocheurs en partenariat avec le Mouvement de la relève d'Amos-région pour leur offrir de l'accompagnement, notamment par l'exploration des programmes de formation professionnelle.

→ Poursuite du financement des projets favorisant la persévérance scolaire.

À AMÉLIORER

→ Partage des constats des indicateurs pour le dépistage des élèves à risque, afin d'intervenir plus adéquatement et d'ajuster nos plans d'action en fonction de leurs besoins.

→ Développement d'une synergie entre le secteur jeunes et la formation générale aux adultes.

OBJECTIF 1.8

Augmenter de 7 % le taux de diplomation des adultes sur le territoire de la CSH d'ici 2018

TABLEAU 1 : TAUX DE DIPLOMATION DES ADULTES

2006	63 %
2011	71 %

Source : Statistique Canada Enquête nationale des ménages, 201.

OBJECTIF ATTEINT

Finissantes et finissants du Centre de formation générale Le Macadam (formation générale aux adultes)

BUT DEUX AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les indicateurs d'évaluation du tableau 2 démontrent une progression significative des résultats obtenus. En effet, par rapport à l'année passée, aucun résultat ne s'avère critique. L'implantation des changements de pratiques serait la source de ces résultats. Les prochaines années permettront de confirmer cette hypothèse.

OBJECTIFS 1.3 ET 1.4

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves qui atteignent 70 % et plus en lecture et en écriture d'ici 2017

TABLEAU 2 : TAUX ANNUEL D'ÉLÈVES ATTEIGNANT 70 % ET PLUS EN LECTURE ET EN ÉCRITURE EN 4e ET 6e ANNÉE ET EN 2e ET 5e SECONDAIRE À LEUR DERNIER BULLETIN (À TITRE INDICATIF, CEUX ATTEIGNANT 60 % ET PLUS)

	4e ANNÉE		6e ANNÉE		2e SECONDAIRE		5e SECONDAIRE	
	LECTURE	ÉCRITURE	LECTURE	ÉCRITURE	LECTURE	ÉCRITURE	LECTURE	ÉCRITURE
TAUX INITIAL	68 %	60 %	67 %	71 %	59 %	55 %	48 %	---
70 % ET PLUS	69 %	70 %	76 %	68 %	60 %	53 %	56 %	68 %
CIBLE	73 %	65 %	72 %	76 %	64 %	60 %	53 %	---
60 % ET PLUS	91 %	92 %	91 %	92 %	80 %	82 %	91 %	86 %

À POURSUIVRE

→ Partage avec les enseignants des résultats de l'analyse des épreuves de lecture et d'écriture effectuée par les conseillères pédagogiques, dans le but de mieux répondre aux besoins des élèves.

→ Modélisation de la compréhension des questions et des réponses attendues.

À AMÉLIORER

→ Partage des constats des indicateurs pour le dépistage des élèves à risque, afin d'intervenir plus adéquatement et d'ajuster nos plans d'action en fonction de leurs besoins.

→ Bonification de l'offre en fonction des besoins des enseignants en misant sur les communautés d'apprentissage professionnelles.

OBJECTIF 1.5

Maintenir à 85,6 % le taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture de juin en 5e secondaire d'ici 2017

En ce qui concerne le taux de réussite en français, 5e secondaire, volet écriture, épreuve de juin 2015, il atteint 87,5 %, pour une remontée de 5,5 % par rapport à 2014. Ce résultat place les élèves de la CSH parmi les meilleurs du Québec puisque le taux des réseaux public et privé est de 82 %. Même scénario pour la moyenne des notes de ce même examen ministériel, laquelle se situe à 73 % pour la CSH et celle de l'ensemble des établissements du Québec à 71,9 %.

GRAPHIQUE 3 ÉVOLUTION DE L'OBJECTIF 1.5 SUR 5 ANS

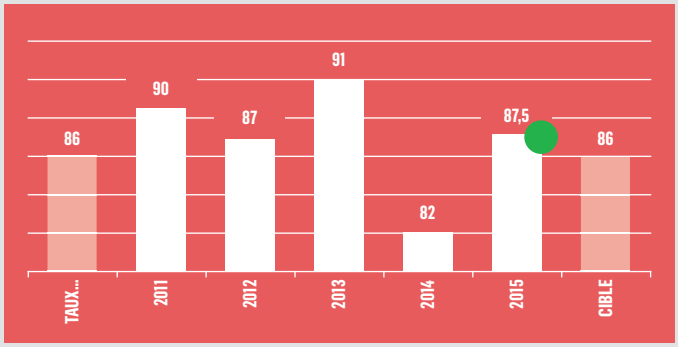

À POURSUIVRE

→ Analyse des besoins et offre de formation fondées sur les faits saillants du ministère sur l'épreuve obligatoire en écriture à la fin du 1er cycle.

→ Formation visant à surmonter les difficultés orthographiques des élèves par un arrimage entre le 3e cycle du primaire vers le 1er cycle et le 2e cycle du secondaire.

→ Soutien, accompagnement et formation en lecture et écriture, auprès des enseignants du primaire, basés sur les mesures probantes.

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Faisons émerger notre détermination !

BUT TROIS

L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (HDAA)

Pour l'année scolaire 2015-2016, la proportion provisoire des élèves qui entrent en retard au secondaire serait de 19 %, soit 3 % de moins que pour l'année 2014-2015. Cependant, ces résultats demeurent préoccupants relativement à la moyenne de ce taux pour l'ensemble du Québec. Notons que de nouvelles orientations ont été prises et partagées au sujet du dossier du redoublement lors d'un lac-à-l'épaule de mars 2016 du comité consultatif de gestion.

OBJECTIF 1.6

Diminuer de 5 % la proportion des élèves qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans d'ici 2017

GRAPHIQUE 4 ÉVOLUTION DE L'OBJECTIF 1.6 SUR 5 ANS

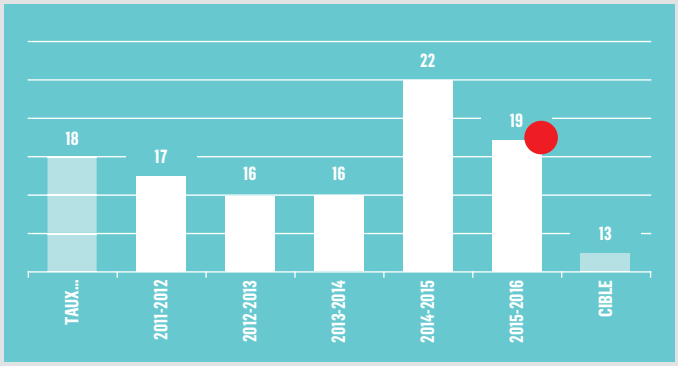

À POURSUIVRE

→ Analyse approfondie des causes et des moyens déployés qui ont généré ce résultat.

→ Déploiement d'une offre de formation et d'accompagnement en différenciation auprès des enseignants.

→ Accompagnement des familles et de leurs enfants ayant des difficultés de langage en offrant le camp d'été Passe-Partout et en leur fournissant une trousse d'outils.

→ Accompagnement des élèves en leur offrant des services en orthophonie et le soutien des enseignantes-orthopédagogues.

BUT CINQ

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Finissantes et finissants du Centre de formation Harricana, juin 2016

En 2014-2015, le Centre de formation Harricana a accueilli 93 nouveaux élèves de moins de 20 ans. Une diminution d'une quinzaine d'élèves comparativement à 2013-2014. Ce léger recul procure cependant au centre de formation professionnelle une augmentation de cette clientèle de 52 % comparativement à la moyenne de départ se situant à 61 élèves.

OBJECTIF 1.7

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en formation professionnelle d'ici 2018

À POURSUIVRE

→ Maintien des activités de recrutement personnalisées et des campagnes publicitaires.

→ Gestion proactive de la page Facebook du centre.

GRAPHIQUE 5 ÉVOLUTION DE L'OBJECTIF 1.7 SUR 5 ANS

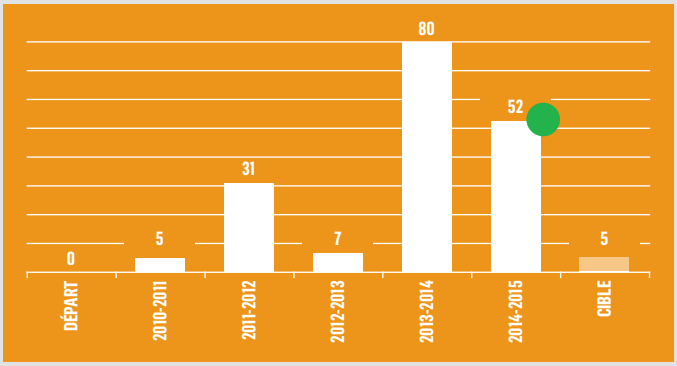

TABLEAU 3 : NOMBRES DE NOUVEAUX INSCRITS

DÉPART	61
2010-2011	64
2011-2012	80
2012-2013	65
2013-2014	110
2014-2015	93
CIBLE	64

ORIENTATION 2 :

FORMER DES CITOYENS AUTONOMES ET RESPONSABLES.

Faisons émerger notre détermination !

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

BUT QUATRE

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIF 2.1

D'ici 2018, toutes les écoles et tous les centres de la CSH auront intégré à leur plan de réussite une stratégie locale pour prévenir et traiter la violence

TAUX INITIAL : 25 %

OBJECTIF ATTEINT EN 2013 : 100 %

OBJECTIF ATTEINT

PLAINTES SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

DIMINUTION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS SIGNALÉS EN 3 ANS

Le nombre d'événements signalés annuellement a augmenté pour l'année scolaire 2015-2016 comparativement à l'année précédente. Cependant, ce dernier se situe dans la moyenne des quatre dernières années, soit près d'une soixantaine d'événements majeurs déclarés à la direction générale. Les actes de violence physique et écrite sont encore cette année les plus fréquentes dans les établissements.

Voici le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant fait l'objet d'une plainte et ayant été portés à l'attention du directeur général par les directeurs d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier, pour chacune des écoles de la CSH.

TABLEAU 4 : NATURE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	DES INTERVENTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTE AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
ÉCOLE SECONDAIRE LA CALYPSO									0 %
POLYVALENTE DE LA FORÊT									0 %

Il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf les deux figurant au tableau ci-dessus.
Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs et donc pas présentés

LÉGENDE

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS	FRÉQUENCE
AUCUN	
MOINS DE 10 %	RAREMENT
10 % ET PLUS, MAIS MOINS DE 20 %	PARFOIS
20 % ET PLUS, MAIS MOINS DE 50 %	ASSEZ SOUVENT
50 % ET PLUS, MAIS MOINS DE 75 %	SOUVENT
75 % ET PLUS	TRÈS SOUVENT

INTERVENTIONS AU QUOTIDIEN

En 2015-2016, les grandes catégories d'actions réalisées et mentionnées dans le rapport annuel des écoles sont les suivantes :

- Maintien du soutien additionnel offert par les techniciennes en éducation spécialisée (TES) pour gérer les conflits et apprendre des stratégies de résolution de problème.
- Intervention de groupe en matière de sensibilisation et suivis individuels personnalisés effectués par les TES auprès des victimes et des agresseurs.
- Utilisation de la technique de résolution de conflit et de la technique des intérêts communs.
- Ajout et formation de surveillantes et surveillants d'élèves.
- Modification du code de vie.

www.csharricana.qc.ca
Processus de gestion des cas de violence et d'intimidation

OBJECTIF 2.2

Maintenir le niveau actuel des activités axées sur la santé et le bien-être de nos élèves, jeunes et adultes, dans chaque établissement

GRAPHIQUE 6

ÉVOLUTION DE L'OBJECTIF 2.2 SUR 4 ANS : POURCENTAGE DES ÉLÈVES DE 5e ET 6e ANNÉE ET DE CEUX DU SECONDAIRE QUI PRATIQUENT DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES OFFERTES À LA CSH, ET POURCENTAGE D'ÉCOLES QUI RENDENT ACCESSIBLE L'OFFRE D'ACTIVITÉS

DES ÉTABLISSEMENTS SAINS, ATTRAYANTS ET SÉCURITAIRES

TABLEAU 5 : LISTE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS PAR LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES EN 2015-2016	
RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR	700 000 $
RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH	485 000 $
RÉFECTION DE LA FENESTRATION DU PAVILLON DE LA SANTÉ	430 000 $
RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE CHRIST-ROI	390 000 $
RÉFECTION DE LA FENESTRATION ET DU PAREMENT À L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU	321 361 $
RÉFECTION DU DRAINAGE PÉRIPHÉRIQUE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR DE BARRAUTE	300 000 $
DÉCONTAMINATION DU TERRAIN DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY	205 000 $
RÉFECTION DU DRAINAGE PÉRIPHÉRIQUE DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR	200 000 $
TOTAL DES TRAVAUX MAJEURS	3 031 361 $

ORIENTATION 3 :

FAVORISER LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL

Faisons émerger notre détermination !

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Pour l'année 2015-2016, le Service des ressources humaines a offert 5279 heures de perfectionnement et de formation continue aux membres du personnel.

RÉDUIRE DE 1,32 % LE TAUX D'ABSENTÉISME AVEC ASSURANCE SALAIRE DU PERSONNEL, POUR ATTEINDRE LA MOYENNE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE TAILLE COMPARABLE D'ICI 2018

Pour une cinquième année consécutive, le taux d'absentéisme avec assurance salaire du personnel s'est maintenu sous la moyenne des commissions scolaires de taille comparable, soit à 2,51 % par rapport à 3,25 %. Pour l'année 2015-2016, comme la moyenne initiale s'élevait à 4,62 %, la diminution correspond à 2,11 %.

ORIENTATION 4 :

MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À LA MISE EN VALEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Première rangée : Lise McGuire (présidente), Linda Perron-Beauchemin (vice-présidente), Danielle Belzile Gonthier. Deuxième rangée : Yannick Roy, Danielle Fournier, Hélène Desrochers, Carole Boucher (représentante du milieu communautaire) et Sylvain Boudreau. Absents sur la photo : Johanne Godbout (secrétaire), Jeannot Létourneau (représentant CSH), Gérald Lavoie (trésorier).

CRÉATION DU FONDS ANGE-GARDIEN HARRICANA

DONNER DES AILES À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Un nouvel organisme sans but lucratif (OSBL) a vu le jour pour venir en aide aux élèves défavorisés de la Commission scolaire Harricana. Le Fonds Ange-Gardien Harricana vient en aide, de façon discrète, aux élèves démunis de tous les niveaux en comblant les besoins de première nécessité, à savoir l'alimentation, les fournitures scolaires, l'habillement, l'hygiène personnelle et les services de professionnels. L'organisme provient d'une initiative de la communauté civile amossoise et est soutenu par la CSH.

ANNÉE DE CHANGEMENTS À LA TABLE DES PARTENAIRES DE LA PERSÉVÉRANCE

En 2015-2016, la Table 16 – 24+ a changé d'appellation pour se nommer la Table des partenaires de la persévérance. Une nouvelle présidente a aussi été nommée, soit madame Manon Goyette. L'instance de concertation compte désormais sur l'appui financier de deux importants partenaires, soit la Caisse Desjardins d'Amos et la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi.

Sur la photo : Francyne Dussault (CSH), Marie-France Tremblay (Ville d'Amos), André Tessier (MRAR), René Martineau (préfet suppléant de la MRC), Manon Goyette (présidente de la table), Roch Ouellet (président de la Caisse Desjardins d'Amos), Linda Lavoie (UQAT), Dany Charron (Cégep et UQAT campus Amos), Marie-Josée Croteau (Abitibiwi). Absents : Solange Alain (directrice au CLE), Chantal Dorion (CISSS), Lise Bilodeau (Mobilisation espoir jeunesse) et Joanne Breton (CCICA).

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Faisons émerger notre détermination !

EXERCICE ÉQUILIBRÉ ACCORDANT TOUJOURS LA PRIORITÉ AUX SERVICES À L'ÉLÈVE

Pour l'exercice financier 2015-2016, la CSH a présenté des dépenses de fonctionnement de 56 588 441 $, dont 164 007 $ de plus que budgété aux services à l'élève. Rappelons que pour le budget 2015-2016, la CSH a subi des compressions de 1 million de dollars. Dans ce contexte, les dirigeants ont été fort satisfaits de ce léger surplus de 211 495 $, représentant 0,37 % des revenus. Soulignons que le surplus accumulé disponible se chiffre à 1 733 920 $.

LES SERVICES AUX ÉLÈVES PRIORITAIRES

Plus précisément, des 164 007 $ de plus que prévu, 126 699 $ ont été alloués aux services à l'élève, notamment en éducation spécialisée. Pour leur part, les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont été bonifiés de 37 308 $, permettant la stabilité des services par rapport à 2014-2015.

DES EFFORTS QUI ONT PORTÉ DES FRUITS

Pour présenter un budget équilibré, les dirigeants avaient notamment réduit la masse salariale de 768 500 $ en supprimant 7,5 postes et diminué de 95 000 $ les dépenses de perfectionnement ainsi que celles de déplacement et de représentation. De plus, ils ont augmenté leurs revenus de 110 000 $ en abaissant la participation de l'employeur au programme d'aide aux employés et en indexant les services d'encadrement et de garde, de location de la résidence Le Faisceau ainsi que les coûts d'inscription au sport étudiant.

SURPLUS ACCUMULÉ RÉEL

Le surplus accumulé disponible s'élève à 1 733 920 $. Mentionnons que le surplus cumulé de l'exercice s'élevant à 4 951 681 $ comprend la valeur comptable nette des terrains pour 1 237 146 $ ainsi qu'une provision de 1 980 615 $ pour les avantages sociaux.

TABLEAU 6 : RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

REVENUS	
TAXE SCOLAIRE	5 507 706 $
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	47 450 515 $
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	255 998 $
REVENUS VISANT À FINANCER UN COURS ET SCOLARITÉ	1 145 232 $
AUTRES REVENUS	2 781 552 $
TOTAL DES REVENUS	57 141 002 $
DÉPENSES	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	24 206 311 $
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	11 908 328 $
SERVICES D'APPOINT	6 752 529 $
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	3 179 432 $
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	7 922 067 $
ACTIVITÉS CONNEXES	2 251 312 $
PERTE (GAIN) SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS (36)	(36 $)
VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX	368 497 $
TOTAL DES DÉPENSES	56 588 441 $
SURPLUS AVANT VARIATION DE LA	552 561 $
SUBVENTION DE FINANCEMENT	(341 066 $)
VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT	211 495 $
SURPLUS DE L'EXERCICE	211 495 $
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2016	4 740 186 $
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2015	211 495 $
SURPLUS DE L'EXERCICE	4 951 681 $
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2016	
ÉCOLES ET CENTRES DE FORMATION	3 512 384 $
ACTIVITÉS CENTRALISÉES	1 937 550 $
COMPTABILITÉ GOUVERNEMENTALE	(498 253 $)
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2016	4 951 681 $

RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'EXAMEN DES PLAINTES À LA CSH

La responsable de l'examen des plaintes à la CSH, madame Marie-Hélène Grondin, a reçu cinq plaintes pour l'année scolaire 2015-2016. Dans tous les cas, des suivis ont été effectués auprès de la direction d'établissement concernée. Plus spécifiquement, deux des cinq plaintes formulées portaient sur les services de la formation professionnelle. Les trois autres sont provenues du secteur des écoles primaires et étaient relatives au code de vie, aux services, ainsi qu'à une procédure administrative. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève. Les interventions réalisées ont donc donné satisfaction aux plaignants.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016, la protectrice de l'élève n'a traité aucune plainte officielle.

RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN

Pour l'année scolaire 2015-2016, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie.

REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Les tableaux 7 et 8 présentent la reddition de compte concernant la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs.

www.csharricana.qc.ca
Organigramme sur la procédure d'examen des plaintes
Règlement sur la procédure d'examen des plaintes

TABLEAU 7 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 $ ET PLUS

CONTRAT	NOMBRE	VALEUR
APPEL D'OFFRES	22	2 448 849,90 $
GRÉ À GRÉ*	2	57 591,00 $

Aucun contrat de services comportant une dépense de 25 000 $ et plus n'a été conclu en 2015-2016 avec des personnes physiques. *Contrats de services professionnels

TABLEAU 8 : CUMULATIFS ILLUSTRANT LA SOMME DU NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES, SUPPLÉMENTAIRES ET RÉMUNÉRÉES, AINSI QUE DU NOMBRE D'EMPLOYÉS, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, POUR LA PÉRIODE CIBLÉE AU 31 MARS

	JANVIER À MARS 2014				JANVIER À MARS 2016			
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
PERSONNEL D'ENCADREMENT	66 536,16	0	66 536,16	44	68 383,65	0	68 383,65	41
PERSONNEL PROFESSIONNEL	61 274,95	4,00	61 278,95	41	59 027,09	1,80	59 028,89	39
PERSONNEL ENSEIGNANT	444 246,71	1 863,95	446 110,67	598	448 367,74	2 398,05	450 765,79	576
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIEN ET ASSIMILÉ	267 015,64	1 072,02	268 087,66	434	262 865,32	1 024,96	263 890,27	430
OUVRIERS, PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	35 052,01	468,25	35 520,26	40	35 585,72	493,60	36 079,32	45
PERSONNEL INFIRMIER, AGENTS DE LA PAIX, ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**874 125,47**	**3 408,22**	**877 533,69**	**1 157**	**874 229,51**	**3918,41**	**878 147,92**	**1 131**

RAPPORT ANNUEL 2015-2016 **SUPERVISION** YANNICK ROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL **CONCEPTION, COLLECTE D'INFORMATION ET RÉDACTION DES TEXTES** JOHANNE GODBOUT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE **COLLABORATION** MARIE-HÉLÈNE GRONDIN, DIRECTRICE DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES **CORRECTION DES TEXTES** PIERRETTE GAGNÉ **RÉVISION DES TEXTES** SECRÉTARIAT SUZANE LAROCHELLE **CONCEPTION GRAPHIQUE** DANAË OUELLET • COMMUNICATION MARKETING

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Faisons émerger notre détermination !

TABLEAU D'HONNEUR

JACLYN BÉRUBÉ

LE MEILLEUR ÉLÈVE MACHINISTE AU CANADA

Lors de la compétition des Olympiades canadiennes, Compétences Skills Canada, monsieur Jaclyn Bérubé a remporté la médaille d'or en Techniques d'usinage. L'élève du Centre de formation Harricana a représenté le Québec pour ces épreuves qui ont eu lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick.

ISABELLE PAQUETTE

LAURÉATE CHAPEAU, LES FILLES !

La forêt, Isabelle Paquette en mange. Son appétit est insatiable : diplômée en aménagement de la forêt, elle savoure un deuxième DEP en Protection et exploitation de territoires fauniques au Centre de formation Harricana. « Cette passion coule dans mes veines, elle fait partie de mes racines », dit cette future assistante en protection de la nature, qui a grandi en Abitibi-Témiscamingue.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES 2015-2016

Devant : Mesdames **Isabelle Rouillard** (Circonscription 4, Saint-Marc-de Figuery, Landrienne, La Corne), **Annie Quenneville** (présidente), **Lyne Brousseau** (Circonscription 5, Saint-Mathieu-d'Harricana et La Motte) et **Jeanne Grenier** (Circonscription 3, La Morandière, Rochebaucourt, Champneuf, Barraute, La Corne (Lac-Legendre) et Lac-Despinassy) **2e rangée :** Messieurs **Joël Turcotte** (Circonscription 6, Amos-Ouest), **Stéphane Saulter** (commissaire parent du primaire), **Jeannot Létourneau** (commissaire parent EHDAA), **Éric Pomerleau** (Circonscription 7, Amos-Centre) et **Denis Coutu** (Circonscription 2, Berry, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Lac-Chicobi (est de Berry). **Derrière :** Messieurs **Yannick Roy** (directeur général), **Carl Périgny** (Circonscription 1, Sainte-Gertrude—Manneville, Trécesson, Launay, Preissac, Lac-Chicobi (Guyenne), **Marc Désilets** (Circonscription 8, Amos-Est) et **Gérald Cregheur** (commissaire parent du secondaire).